



Siège Social :

ARTfactories/Autre(s)pARTs
1, rue Charles Garnier
93.400 Saint-Ouen - Paris - France

Adresse de correspondance :

ARTfactories/Autre(s)pARTs
12 rue Ferdinand Lassalle
31200 Toulouse

à Monsieur Jean-Claude Gaudin
Sénateur-Maire
Hôtel de Ville
Quai du Port
13002 Marseille

Saint-Ouen, le 14 mars 2013

Monsieur le Sénateur-Maire,

Les compagnies l'Art de Vivre et Les Pas Perdus nous ont récemment alertés sur le risque d'expulsion du Comptoir de la Victorine, propriété de la Ville de Marseille, qui pèse sur leurs épaules. Les services du Patrimoine de la Ville de Marseille leur ayant signifié la résiliation de leur bail, ils doivent quitter les locaux sous un mois. La raison invoquée est le non-paiement de leur loyer depuis un peu plus d'un an.

Si les occupants de la Victorine ont choisi collectivement de ne pas payer le loyer, ce n'est pas par mauvaise volonté. Leurs bilans comptables montrent qu'ils ont prévus, et même provisionné, les loyers dus. Ils ont pris cette décision parce que, malgré leurs nombreuses sollicitations, les services du Patrimoine n'ont pas réalisé les indispensables travaux leur permettant d'exercer leurs activités dans des conditions décentes de confort et de sécurité minimum pour eux-mêmes comme pour leurs visiteurs. Mais vous conviendrez que, au delà de ces approches règlementaires, l'essentiel est bien d'ordre culturel.

Alors que Marseille est engagée, avec ses partenaires, dans l'aventure de la Capitale Européenne de la Culture ; alors que, pour cette raison même, elle est regardée, parfois avec envie, de toute la France ; alors que les artistes et les citoyens de nombreuses villes aimeraient pouvoir être là, au cœur de l'actualité culturelle de notre pays, à Marseille, des artistes dont les actions et la renommée vont bien au delà des frontières de la ville sont expulsés par les services municipaux ! Comment comprendre et accepter ceci ?

Au delà des artistes eux-mêmes c'est tout un travail de longue haleine sur le quartier qui est perdu. Ses habitants comptaient sur l'essor des activités du comptoir. Le potentiel de ces lieux, pour peu qu'un minimum d'investissements soit réalisé, est bien plus important que ses capacités actuelles. C'est donc d'importantes perspectives de développement culturel dont ce territoire sera privé. Et

vous savez bien à Marseille, combien le développement culturel est aussi facteur de développement économique, et donc d'emplois.

L'Art de Vivre et Les Pas Perdus sont, comme de nombreuses autres structures culturelles réparties sur l'ensemble du territoire national, adhérents de l'association ARTfactories / Autre(s)pARTs. Cette association travaille au développement de nouvelles modalités d'action culturelle par la mise en œuvre d'autres rapports entre populations, arts et territoires. Nos membres, dont ceux implantés au Comptoir de la Victorine, sont des artistes et des acteurs culturels en pointe dans ce domaine. Nous savons aujourd'hui que les politiques culturelles ne peuvent plus se contenter de produire et accompagner de prestigieuses institutions, et que les lieux de proximité et de rencontre comme le Comptoir de la Victorine sont devenus essentiels à l'ambition culturelle d'une cité d'avenir. A cet égard, votre soutien incontesté à la Friche la Belle de Mai montre que la Ville de Marseille s'est montrée bien plus conséquente que d'autres institutions.

Nous vous demandons tous ensemble, Monsieur le Sénateur-Maire, que la décision d'expulsion soit reportée, qu'un programme de travail et de concertation soit établie entre vos services et les occupants de ce lieu nécessaire afin que les solutions aux questions soient mises en chantier. Il s'agit de normaliser une situation qui n'aurait jamais dû atteindre ses limites, et d'envisager des solutions et un calendrier d'aménagements auxquels les autres partenaires institutionnels sont certainement prêts à s'associer.

Nous vous prions, Monsieur le Sénateur-Maire, d'agréer l'expression de notre haute considération.

Le Conseil d'Administration de ARTfactories / Autre(s)pARTs :

Philippe Foulquié, Délégué Général, Marseille (13)

Laurie Blazy, Mondeville (14)

Claude Chapiro-Renard, Marseille (13)

Jean Djemad, Saint Quentin en Yvelines (78)

Chantal Lamarre, Loos en Gohelle (62)

Frédéric Ménard, Dijon (21)

Christophe Piret, Aulnoye-Aymeries (59)

Eric Chevance, coordinateur, Bordeaux (33)

